

Face à la vague de chaleur exceptionnelle qui s'est abattue sur l'Hexagone, nombreux sont les Français qui pourraient être tentés de s'équiper en climatisation.

Problème : ce dispositif contribue à réchauffer les zones urbaines et se révèle gourmand en électricité.

D'autres solutions existent, du drap mouillé tendu devant la fenêtre au ventilateur de plafond, en passant par le volet.



Ne pas climatiser à tout va

Comment rafraîchir les logements sans climatisation



41,6°C à Bordeaux, 41,4°C à Bergerac ou encore 41°C à Toulouse. Le mercure a atteint des sommets lundi 11 août. Une flambée qui devait se poursuivre mardi 12 août avec 42°C attendus en Ardèche. En cet été 2025, une partie de la France étouffe. De quoi relancer les débats sur l'équipement en climatisation. Faut-il que les Français s'en dotent massivement ? La question, encore anodine il y a quelques années, a fait l'objet d'une polémique au début du mois de juillet, Marine Le Pen réclamant un « grand plan d'équipement ».

Face aux températures qui atteignent des records dans certaines régions de France, la tentation de s'équiper en climatisation est grande.

Mais la « clim » n'est pas sans effets, car elle contribue notamment au réchauffement des zones urbaines déjà surchauffées. Les rejets des gaz frigorigènes lors de la fabrication et de la fin de vie des appareils génèrent des émissions. Enfin, la climatisation est gourmande en électricité. À l'échelle mondiale, elle est ainsi responsable de 7% de la consommation.

Draps blancs et pare-soleil maison

À chaque coup de chaud, les astuces pour se rafraîchir fleurissent sur YouTube et les réseaux sociaux. On peut prendre par exemple une couverture de survie et la scotcher à l'extérieur de ses fenêtres (1) (côté doré vers l'intérieur). Cela ne remplacera pas la clim, mais freinera l'entrée des rayons du soleil et limitera la montée en température. On peut aussi tremper d'eau un drap pour le suspendre devant sa fenêtre ouverte. De quoi provoquer un léger rafraîchissement, si tant est qu'il y ait un courant d'air.

Si elles peuvent relever d'une sobriété contrainte ou de la débrouille temporaire, la popularité de ces techniques sur Internet témoigne du rôle que jouent jusqu'à un certain point les « low tech » pour rendre plus supportables les fortes chaleurs. Cette démarche – que l'on peut traduire littéralement par « basse technologie » –, popularisée dans les années 2000, cherche à interroger nos pratiques et à revenir à des objets, des techniques ou des modes de vie plus sobres.

Sur le site du Low-tech lab, une association française, on trouve ainsi comment fabriquer un pare-soleil, des voilages ou des vêtements rafraîchissants... « La fabrication et l'expérimentation jouent un rôle important », explique Renaud Deligny, du Low-tech lab Paris. Mais la démarche ne se résume pas à de simples bricolages. « Elle n'a de sens que si on l'intègre dans une organisa-

tion sociale. Elle peut passer par l'entraide à l'échelle d'un immeuble – ouvrir les fenêtres et les portes en même temps que son voisin pour créer un courant d'air, par exemple – ou par la mise en place d'un lieu de fraîcheur commun à un quartier... ».

Les volets, le nouvel objet politique

Parmi les facteurs importants de surchauffe d'un bâtiment, figure la surface vitrée et la possibilité pour les rayons du soleil de traverser ledit vitrage. « Même si l'on ferme les rideaux, la chaleur va pénétrer à l'intérieur du logement. Il faut donc pouvoir stopper les rayons du soleil avant qu'ils ne frappent le vitrage », explique Alain Bornarel, ingénieur et coauteur de Manifeste pour une

frugalité heureuse (consultable sur le site de l'Association nationale des architectes des bâtiments France).

Volets, stores, auvents... sont considérées comme un facteur indispensable pour le confort d'été. Selon la Fédération française du bâtiment (FFB), ces protections permettraient de baisser la température de 5°C en comparaison d'un logement non équipé. Or, seuls 60% des logements en sont dotés, d'après la FFB. « Dans une bouilloire thermique, le propriétaire n'a pas d'obligation d'installer des protections extérieures, même si le locataire peut le demander », souligne Maider Olivier, chargée de plaidoyer à la Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Fondation Abbé-Pierre).

Dans un avis rendu en 2024, l'Agence de la transition écologique (Ademe) préconise en priorité d'installer « systématiquement » de telles protections extérieures dans la rénovation des logements. « Il y a un vrai enjeu dans la rénovation, mais aussi dans le neuf, de prendre en compte ce qui pourrait freiner leur utilisation, explique Hakim Hamadou, ingénieur expert dans cette agence. Il faut qu'elles soient ajourées pour laisser passer la lumière... »

la journée par exemple, mais aussi qu'elles soient pensées pour limiter le risque anti-intrusion afin que les habitants puissent aérer la nuit.

Du bon sens ? Dans son dernier rapport *Chaud dedans*, la Fondation pour le logement des défavorisés rappelle que, dans les zones à proximité de bâtiments histori-

Les ventilateurs de plafond reviennent au goût du jour

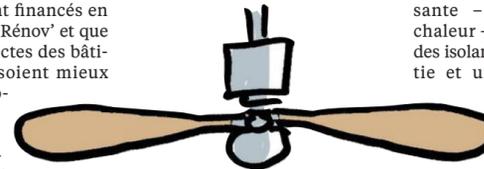
Autre solution que la climatisation : les brasseurs d'air ou ventilateurs de plafond. Plus efficaces que les petits ventilateurs sur pied, ils peuvent permettre de supporter des températures intérieures « jusqu'à 32°C », estime Alain Bornarel, rejoignant plusieurs experts que nous avons interrogés.

Souffrant parfois d'une image vieillotte, ils sont assez peu répandus, regrette-t-on au sein de l'Association française des professionnels des ventilateurs de plafond. « En France métropolitaine, on constate une légère accélération des ventes et une intégration à des grands projets comme des gares ou des universités », souligne Patrice Wolff, dirigeant de l'entreprise Turbobrise et trésorier de l'association. Mais selon nos estimations, le taux d'équipement des logements n'est que de 2,5%. C'est 35% dans les départements d'outre-mer et 60% aux États-Unis.

Et pourtant, ils sont comme les volets, recommandés en tête des alternatives à la climatisation par l'Ademe. « S'ils sont correctement installés, dimensionnés et choisis, ils permettent de baisser le ressenti de la tempé-



l'installation de protections solaires peut-être freinée par la nécessité d'un avis conforme des architectes des bâtiments de France. Dans une copropriété, la décision peut aussi être bloquée. Dans ses préconisations – reprises dans une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale –, l'association demande que ces équipements soient financés en partie par MaPrimeRénov' et que les avis des architectes des bâtiments de France soient mieux encadrés. Elle appelle aussi à faciliter les travaux en copropriété (notamment au moment des ravalements de façade ou de la rénovation des toitures) et à créer un droit pour les locataires d'exiger de leurs propriétaires l'installation d'équipements visant à protéger le logement de la chaleur. Elle réclame enfin un plan national de financements de volets et de brasseurs d'air (ou ventilateurs de plafond) pour accélérer leur adoption.



ture jusqu'à 4°C », explique Hakim Hamadou. Selon une étude menée par des chercheurs de l'université de Berkeley, les combiner à la climatisation permet de baisser la consommation d'électricité de cette dernière de 30%.

Fin 2024, leur TVA a été abaissée à 5,5% s'ils sont installés dans le cadre d'une rénovation. Ils ont été également rendus éligibles à un

financement public via MaPrimeRenov' sous réserve qu'ils soient installés dans le cadre d'une rénovation dite « globale » du logement.

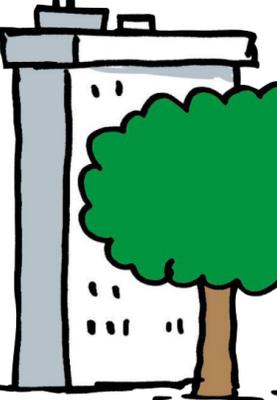
L'adaptation des bâtiments et des villes, l'indispensable combat

« Trop longtemps, nous avons conçu des logements pour limiter la déperdition de chaleur en hiver... sans nous préoccuper de la surchauffe en été », remarque l'architecte Alain Bornarel. En France, 42% des logements seraient ainsi des « bouilloires thermiques », selon une estimation de la Fondation pour le logement des défavorisés, qui qualifie ainsi les logements qui se révèlent inconfortables en été. « La plupart des logements qui sont des passeroies thermiques en hiver se transforment en bouilloires l'été, détaille Maider Olivier. Mais les deux ne se superposent pas toujours : des bâtiments neufs ou récemment rénovés peuvent aussi se révéler inconfortables en été. »

Outre les surfaces vitrées non protégées, l'augmentation des températures est principalement liée à une isolation du toit insuffisante – premier vecteur de chaleur –, mais aussi, parfois, à des isolants ayant une faible inertie et un mauvais déphasage (le temps que va prendre la chaleur pour pénétrer dans un bâtiment) ou encore une mauvaise ventilation. Depuis plusieurs années, des experts de l'adaptation regrettent que la problématique ne soit pas suffisamment prise en compte dans la construction de logements neufs ou les rénovations.

Si la question figure partiellement dans le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE), sa prise en compte reste trop limitée aux yeux des experts

critiques. Un tiers (31%) des logements classés A – le meilleur niveau de la DPE – ont ainsi un niveau « insuffisant » de confort d'été, selon une estimation des équipementiers électriques pour le bâtiment (Igues) et seuls 10% sont considérés comme ayant un « bon » niveau.



En dehors de la conception du logement même, l'environnement du bâtiment joue un rôle clé. « Végétaliser judicieusement au pied des façades des bâtiments de manière à créer de l'ombre naturelle pourrait permettre de réduire la température intérieure de 5 à 7°C », rappelle ainsi Plus fraîche ma ville, le site Internet gouvernemental consacré à l'adaptation.

« Dans certaines zones, les solutions dites passives (qui ne

génèrent pas de refroidissement, NDLR) atteignent leurs limites lors de vagues de chaleurs extrêmes », note néanmoins Hakim Hamadou. Des modélisations réalisées sur les villes de Nîmes et Paris ont démontré que « dans un horizon proche, jusqu'à 2050, des mesures d'adaptation (isolation, protections solaires, ventilation, etc.) peuvent assurer un confort satisfaisant (...) retardant le besoin de climatisation (...) et seront même nécessaires pour lutter contre l'inconfort d'été. Mais à partir de 2050, elles devraient montrer leurs limites en raison des canicules aggravées par le réchauffement climatique. »

« Les stratégies d'adaptation nécessiteront ainsi d'être complétées par des apports de rafraîchissement (brasseurs d'air, puits climatique, etc.) ou de froid (pompes à chaleur géothermales, réseaux de froids, climatisation avec des équipements performants, etc.) ». À cette échéance, si le réchauffement se poursuit, près de 65% des bâtiments en France devraient être exposés à des risques très importants, étant donné qu'ils sont situés sur un territoire exposé à des températures futures fortes et/ou dans un îlot de chaleur urbain.

Camille Richir
(1) Attention, les couvertures de survie sont inflammables, ne pas les installer à proximité d'une source d'étincelle.

repères

L'Europe suffoque

La canicule s'installe dans une partie de l'Europe. Dans la péninsule Ibérique, plusieurs dizaines d'incendies, d'importances diverses, ont été dénombrés, provoquant un mort en Espagne.

En Albanie, 14 foyers étaient encore actifs lundi 11 août. Le Monténégro et la Croatie étouffent aussi. Le Kosovo

L'Italie est également touchée par la vague de chaleur avec onze villes placées en alerte rouge dont Rome, Milan, Turin...

L'Angleterre n'est pas épargnée. La pénurie d'eau a été classée, mardi 12 août, comme « d'importance nationale » par l'Agence britannique pour l'environnement.